



Conseil de sécurité

Distr. générale
22 octobre 2009
Français
Original : anglais

Rapport du Secrétaire général sur l'évolution de la situation en Guinée-Bissau et les activités du Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau

I. Introduction

1. Le présent rapport est soumis en application du paragraphe 14 de la résolution 1233 (1999) du Conseil de sécurité, par lequel celui-ci m'a prié de le tenir périodiquement informé de l'évolution de la situation en Guinée-Bissau ainsi que des activités du Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BANUGBIS) et de lui présenter un rapport à ce sujet. Par la suite, au paragraphe 14 de sa résolution 1876 (2009), le Conseil m'a prié de le tenir informé tous les quatre mois des progrès de la mise en place du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BINUGBIS), le premier rapport étant dû le 31 octobre 2009. Le présent rapport fait le point de l'évolution de la situation depuis mon rapport précédent (S/2009/302), en date du 10 juin 2009, et met principalement l'accent sur les tensions qui ont suivi les assassinats politiques du 5 juin 2009, ainsi que sur les deux tours de l'élection présidentielle tenus le 28 juin et le 26 juillet 2009.

II. Évolution de la situation politique

2. La période considérée a été dominée par les tensions qui ont suivi l'assassinat, le 5 juin 2009, à la veille de l'ouverture officielle de la campagne électorale du candidat à la présidence et ancien Ministre de l'administration territoriale, M. Bacirot Dabó, et de l'ancien Ministre de la défense, M. Helder Proença. L'élection présidentielle, dont le premier tour a eu lieu le 28 juin et le second tour, entre les deux candidats qui avaient recueilli le plus grand nombre de voix, le 26 juillet, s'est déroulée pacifiquement et sans incidents majeurs. M. Malam Bacai Sanha, candidat du Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et du Cap-Vert (PAIGC), au pouvoir, a remporté le second tour de l'élection présidentielle contre l'ancien Président Mohamed Yalá, candidat du Parti du renouveau social (PRS), le parti d'opposition. Lors de son discours d'investiture, le 8 septembre, le Président Sanha a déclaré souhaiter ouvrir un nouveau chapitre de la vie politique du pays, fondé sur le dialogue, la stabilité et la justice sociale, qui respecterait pleinement l'état de droit et le caractère sacré de la vie. Il s'est engagé à faire en sorte que sa



présidence soit marquée par la paix et la stabilité, fondées sur la réconciliation. Il a également déclaré que des efforts seraient faits pour élucider les assassinats de mars 2009 et mettre fin à l'impunité qui régnait dans le pays. Parmi les personnalités présentes lors de la cérémonie d'investiture se trouvaient les Chefs d'État du Burkina Faso, du Cap-Vert, de la Gambie, du Nigéria et du Sénégal.

3. J'étais représenté à cette cérémonie par le Sous-Secrétaire général aux affaires politiques, Haile Menkerios, qui, pendant sa visite, s'est longuement entretenu avec le Président Sanha, le Premier Ministre Carlos Gomes Júnior et d'autres acteurs sur le plan national, l'équipe de pays des Nations Unies et d'autres partenaires internationaux au sujet de l'appui apporté par la communauté internationale aux efforts du pays visant à assurer la stabilisation de la vie politique et à consolider la paix, à mettre en œuvre les réformes de l'administration et du secteur de la sécurité et à mener à bien les enquêtes au sujet des assassinats politiques de mars et de juin 2009. Les entretiens ont également porté sur la création en janvier 2010 du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau.

4. Après la cérémonie d'investiture, M. Raimundo Pereira, qui avait occupé les fonctions de Président par intérim à la suite de l'assassinat en mars 2009 du Président João Bernardo Vieira, a repris ses fonctions de Président de l'Assemblée nationale. L'Assemblée se prépare maintenant à organiser une conférence nationale consacrée aux conflits en Guinée-Bissau : causes, prévention, résolution et conséquences. Une série de conférences régionales devraient déboucher sur une conférence nationale visant à identifier les causes des conflits en Guinée-Bissau, les contradictions entre institutions publiques et non publiques ainsi que les mécanismes et les stratégies de prévention des conflits. Elle rassemblera des représentants d'organisations de la société civile, des secteurs de la justice et de la sécurité, des anciens combattants, ainsi que d'organisations confessionnelles, de femmes et de jeunes et des médias.

5. Le programme de dialogue participatif « Voz di Paz », dirigé par l'Institut national d'études et de recherche (INEP) en partenariat avec Interpeace, a repris ses activités de validation des résultats des consultations menées pendant 10 mois en 2008 au niveau local. Il est probable que ce processus de validation débouchera sur une conférence nationale en novembre 2009. Voz di Paz étudie avec l'Assemblée nationale la possibilité d'une collaboration et de synergies entre les deux initiatives.

III. Élections

6. Sur les 13 candidats inscrits, seuls 11 ont participé à l'élection présidentielle du 28 juin. Pedro Infanda, un avocat partisan de l'ancien chef d'état-major de la marine, Bubo Na Tchuto, accusé de tentative de coup d'État en août 2008, s'est retiré de l'élection pour des motifs de sécurité. La campagne s'est généralement déroulée dans le calme, même si les attaques sont devenues de plus en plus nombreuses au cours des derniers jours. En dépit des craintes et des tensions suscitées par les assassinats politiques survenus peu de temps auparavant, les élections se sont déroulées dans l'ordre et pacifiquement. Leurs résultats n'ont pas été contestés et les observateurs internationaux ont considéré qu'elles s'étaient déroulées de manière libre, juste et transparente. À l'issue du premier tour, M. Sanha avait obtenu 39,59 % des voix, M. Yalá, 29,42 %, et l'ancien Président de transition, Henrique Pereira Rosa (indépendant), était arrivé en troisième position.

avec 24,19 % des voix. Le taux d'abstention (40 %) était le plus élevé observé depuis les élections multipartites de 1994. Étant donné qu'aucun candidat n'avait obtenu 50 % des voix plus une, un second tour a été organisé le 26 juillet entre les deux candidats qui avaient obtenu le plus grand nombre de voix. La campagne pour ce second tour s'est également déroulée de manière pacifique. Les campagnes d'éducation civique et d'éducation au vote organisées entre les deux tours ont principalement eu pour objectif de réduire le taux d'abstention. Au second tour de l'élection, M. Sanha a obtenu 63,31 % des voix et M. Yalá 36,69 %. Le taux d'abstention est toutefois resté élevé (39 %). M. Yalá a reconnu sa défaite peu après l'annonce des résultats provisoires le 29 juillet, ce qui a considérablement apaisé les craintes de manifestations de ses partisans.

7. Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a appuyé la planification, la mobilisation des ressources et la coordination du soutien des donateurs pour les élections. Les contributions reçues en 2008 pour l'organisation des élections et le renforcement des capacités nationales de gestion des processus électoraux ont permis d'engager la planification début mars 2009. L'un des principaux faits nouveaux a été la participation des organisations de la société civile, aux côtés de la Commission électorale nationale, à la conceptualisation, la planification et la mise en œuvre des activités d'éducation civique. Les 5 et 6 mai, la Commission électorale nationale a organisé, avec l'aide du PNUD, une réunion nationale visant à définir une stratégie pour la campagne d'éducation civique, qui a débouché sur la création d'un groupe de coordination des organisations de la société civile travaillant en liaison avec l'équipe de la Commission électorale nationale et le PNUD. Un budget de 4,9 millions de dollars et un calendrier d'activités ont été élaborés avec la Commission électorale nationale et présentés à la communauté internationale. De plus, les contributions reçues par la suite de la Commission européenne, de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de l'Allemagne, de l'Angola, du Brésil, de l'Espagne, des États-Unis d'Amérique, de la France, du Japon et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ont été mobilisées par le PNUD et ont transité par son intermédiaire. Par ailleurs, le Portugal a fourni à la Commission électorale nationale du matériel électoral et le Nigéria a appuyé les opérations destinées à assurer la sécurité des élections.

8. À la demande de la Commission électorale nationale, le BANUGBIS a coordonné les activités des observateurs internationaux, avec l'assistance technique du Gouvernement canadien. Cent onze observateurs internationaux ont été enregistrés par le BANUGBIS à l'occasion du premier tour de l'élection et 106 à l'occasion du second tour. Le BANUGBIS a également coordonné les activités des missions d'observation de l'Union africaine, de la Communauté des États sahélo-sahariens, de la CEDEAO, de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et de l'Union économique et monétaire de l'Afrique de l'Ouest. Le Canada, les États-Unis d'Amérique, l'Islande, le Japon, le Royaume-Uni et plusieurs organisations non gouvernementales, dont Rencontre africaine pour la défense des droits de l'homme (RADDHO) et le Réseau international des observateurs électoraux, ont également envoyé des missions coordonnées par le BANUGBIS. Le BANUGBIS a facilité les réunions de coordination entre ces diverses missions ainsi que les missions d'observation de l'Union européenne (UE) et de la Communauté des pays de langue portugaise, avant et après les deux tours de l'élection, afin d'échanger des informations sur les plans de déploiement et les activités

d'observation. Les organisations sous-régionales ont bénéficié d'une plus grande autonomie sur le plan logistique que lors d'élections précédentes.

9. Vingt-deux représentants et formateurs désignés par les équipes de direction de campagne des 11 candidats ainsi que sept journalistes ont participé les 16 et 17 juin à un séminaire sur le droit électoral, et plus particulièrement sur le processus de vote, organisé par le BANUGBIS en partenariat avec la faculté de droit de Bissau. Ce séminaire a été suivi le 18 juin d'un stage de formation des formateurs à l'intention des agents électoraux. Un deuxième stage a été organisé le 15 juillet pour 30 représentants des deux candidats du second tour de l'élection présidentielle. Le BANUGBIS a financé les activités d'éducation civique de deux groupes de jeunes destinées à promouvoir la tolérance et à atténuer la violence à Bissau au cours des deux tours de l'élection. Un projet, d'un montant de 20 100 dollars, en faveur de la couverture des élections par les médias, a été élaboré et mis en œuvre avec l'aide de la France et du Royaume-Uni. Il a notamment consisté en l'organisation d'un séminaire auquel ont participé 43 journalistes, ainsi qu'à la fourniture de matériel et au versement de subventions à des radios publiques, privées et communautaires. Sept journaux, 5 stations nationales de radio, 17 radios communautaires, 2 agences de presse et la télévision nationale ont ainsi été parrainés. Une équipe composée de représentants du Conseil national de communication sociale (Conselho Nacional de Comunicação Social), du syndicat de journalistes SINJOTECS, de la Ligue de Guinée-Bissau pour les droits de l'homme et du Service d'information du BANUGBIS a été chargée de suivre la couverture de l'élection présidentielle par les médias. Elle a estimé que les médias publics et privés avaient assuré une couverture équitable de l'élection, en dépit d'un manque de ressources.

IV. Aspects militaire et de sécurité

10. L'atmosphère tendue qui a suivi les assassinats du 5 juin 2009 a lentement fait place à un retour à la normale dans le pays. Le Président par intérim Raimodo Pereira et le chef d'état-major de l'armée par intérim de l'époque, Induta, ont participé à la trente-sixième session ordinaire des chefs d'État et de gouvernement de la CEDEAO à Abuja le 22 juin 2009. Un communiqué publié à l'issue de la réunion a exhorté toutes les parties prenantes en Guinée-Bissau, et en particulier les forces de sécurité, à prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer un climat de paix propice à des élections libres, transparentes et crédibles. Les auteurs du communiqué se sont félicités de la décision du Président du Nigéria de fournir une assistance financière d'un montant de 3,5 millions de dollars destiné à couvrir trois mois d'arriérés de soldes des membres des forces armées et à l'achat de véhicules et de matériel de communication pour les forces armées. Le paiement des arriérés de soldes a contribué à créer les conditions nécessaires pour que l'armée assure la sécurité de l'élection et conserve une position neutre. Les Ministères de l'intérieur, de la défense et de l'administration territoriale ainsi que la Commission électorale nationale avaient préparé un plan de sécurité pour les élections prévoyant le déploiement de 1 000 membres des forces de défense et de 2 998 membres des forces de sécurité dans l'ensemble du pays. L'état-major des forces armées a publié le 14 juillet un communiqué demandant aux deux candidats du second tour de s'abstenir de toute incitation aux troubles et, en particulier, de toute déclaration concernant l'armée ou pouvant la déstabiliser. Il a garanti que l'armée assurerait la sécurité des élections sans discrimination à l'égard de tel ou tel parti politique ou

groupe religieux ou ethnique. À la suite de son élection, le Président Sanha a pris le 23 septembre 2009 un décret confirmant la nomination du commandant Zamora Induta, de la marine, en tant que chef d'état-major des armées.

11. Le 13 juillet, les médias ont fait état d'incidents qui seraient liés au trafic de drogues le long de la frontière entre la Guinée-Bissau et la Guinée. Les autorités de Guinée-Bissau ont par la suite renforcé le niveau de sécurité sur la frontière. Un communiqué des forces armées a insisté sur le fait que l'armée n'était impliquée dans aucun des incidents. Le 6 août, le Premier Ministre, accompagné par le Ministre de la défense et le chef d'état-major des armées par intérim, s'est rendu en République de Guinée afin d'avoir des entretiens avec son homologue au sujet de questions frontalières et de l'assurer de la volonté du Gouvernement de Guinée-Bissau de maintenir de bonnes relations avec ses voisins. Le 29 septembre, le Ministre des ressources naturelles a exprimé, au nom du Gouvernement de Guinée-Bissau, des préoccupations au sujet de l'évolution de la situation en Guinée et déclaré que le Gouvernement préparait un plan d'urgence, notamment en prévision d'un éventuel afflux de réfugiés guinéens. Le chef d'état-major des armées a déclaré que les gardes frontière étaient en alerte, mais a assuré qu'aucune menace militaire ne pesait sur le pays.

12. Une mission du Département des affaires économiques et sociales et du Bureau des affaires de désarmement s'est rendue à Bissau du 7 au 11 septembre afin d'étudier avec le BANUGBIS et les autorités nationales l'éventualité de relancer le projet relatif aux armes légères suspendu après l'assassinat du Président Vieira. La mission a examiné avec la Commission nationale des armes légères un plan d'activités à court et moyen terme destiné à renforcer les capacités des autorités à lutter contre la prolifération des armes légères et de petit calibre, y compris un projet pilote de collecte et de destruction d'armes illicites dans le cadre du programme sur les armes légères de la CEDEAO. Le 15 septembre, la Commission nationale a organisé à Bissau, avec un financement du BANUGBIS, un atelier visant à valider l'enquête nationale sur les armes légères réalisé en 2008 par l'Institut national d'études et de recherche.

13. En partenariat avec Radio Sol Mansi, le BANUGBIS a lancé un projet d'une durée de six mois consistant à diffuser deux programmes radio hebdomadaires à l'intention des personnels de défense et de sécurité, sur des thèmes en rapport avec les droits de l'homme, la paix et la restructuration des forces armées. Trois ateliers sur le rôle de la police dans une démocratie, les droits de l'homme, l'éthique et l'utilisation de la force et des armes à feu ont été organisés du 16 au 18 juin 2009 par le Groupe de police civile du BANUGBIS, à l'intention de 60 policiers des régions de Bafatá, Gabú et Buba. Trois autres ateliers consacrés aux mêmes questions ont été organisés également pour 60 policiers du 25 au 27 août dans les régions d'Oio, Cacheu et Biombo.

V. Réforme du secteur de la sécurité

14. Lors du sommet de la CEDEAO tenu le 22 juin 2009 à Abuja, les participants ont insisté sur la nécessité d'envoyer une équipe mixte CEDEAO/UEMOA d'experts chargée d'évaluer les besoins en matière de réforme du secteur de la sécurité et de stabilité financière. Les chefs d'État et de gouvernement de la CEDEAO ont également chargé la Commission de la CEDEAO d'étudier, en collaboration avec

l'Union africaine et en consultation avec les autorités de Guinée-Bissau, la possibilité de constituer un groupe d'experts chargé de suivre la mise en œuvre de la réforme du secteur de la sécurité. Une réunion sera organisée en octobre 2009 à Bissau afin de préparer celle qui se tiendra plus tard dans l'année à Abuja et qui sera consacrée à la réforme du secteur de la sécurité.

15. Le document contenant une proposition de création d'un fonds de pension, élaboré avec l'appui financier de l'Union européenne, a été présenté par des consultants de l'Union européenne aux cadres supérieurs des forces armées le 5 août 2009, puis au Premier Ministre Carlos Gomes Junior et au Conseil des ministres le 6 août. Il proposait de mettre en place deux fonds distincts, le premier pour une période transitoire destiné à ceux dont le départ à la retraite avait été reporté, et qui nécessiterait une contribution de l'État et la mobilisation de ressources auprès de la communauté internationale, et le second, à durée indéterminée, qui serait financé par un prélèvement sur les soldes des futurs bénéficiaires. Le 6 octobre, le document a été présenté aux membres du Comité directeur de la réforme du secteur de la sécurité, puis examiné par le Conseil des ministres le 8 octobre. Une décision définitive au sujet de certaines questions clefs, notamment le montant des pensions mensuelles en pourcentage de la solde, devrait être prise au début de novembre 2009.

16. Le 8 octobre, le Conseil des ministres a approuvé une prorogation de six mois du mandat de la mission européenne constituée pour appuyer la réforme du secteur de la sécurité en Guinée-Bissau, dans le cadre de la politique européenne de sécurité et de défense, qui devait venir à terme le 30 novembre 2009. La mission de l'Union européenne a déjà présenté au Gouvernement, pour approbation et mesures à prendre, un certain nombre de documents contenant des propositions de lois et de mesures d'ordre organisationnel concernant l'armée, la police et le parquet.

17. Une mission du Conseil de l'Union européenne s'est rendue à Bissau du 14 au 17 septembre 2009 afin d'étudier la possibilité de fournir à l'avenir un appui au pays dans le cadre de la politique européenne de sécurité et de défense. Elle a soumis les conclusions de son évaluation et ses recommandations aux États membres de l'Union européenne le 25 septembre 2009. Une décision finale devrait intervenir d'ici à la fin octobre 2009.

18. Une mission militaire brésilienne s'est rendue à Bissau du 14 au 18 septembre 2009 afin d'identifier, avec les autorités nationales, le site où serait installée la future mission brésilienne de formation et de coopération en matière militaire et de police.

VI. Trafic de drogues et criminalité organisée

19. D'après certains rapports, le trafic de cocaïne serait en recul dans toute l'Afrique de l'Ouest depuis quelques mois, et l'on constate également une diminution des quantités saisies. Toutefois, la situation reste préoccupante en raison de la découverte de laboratoires clandestins de production de cocaïne, d'héroïne et d'ecstasy en Guinée voisine. Cette nouvelle situation expose le territoire de la Guinée-Bissau aux activités de groupes criminels et nécessite des efforts permanents des autorités nationales et des organismes de détection et de répression. Les officiers de police judiciaire formés par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDD) avec l'appui de l'Union européenne, du Brésil et du Portugal, ont

renforcé leur présence et leurs interventions dans le pays. Toutefois, la situation dans l'archipel de Bijagós reste fragile en l'absence de ressources suffisantes, notamment en matière de détection et de répression, de communication et de transport. En mai 2009, le Service de lutte contre la drogue de la police judiciaire a mis à jour un vaste réseau de production de faux documents de voyage, avec l'aide de complices dans l'administration, et de trafic de migrants.

20. Du 13 au 17 juillet, 19 hauts magistrats ont participé à un atelier de l'ONUDC consacré aux outils et aux mécanismes de coopération internationale pour la lutte contre le trafic de drogues et la criminalité organisée. Cette formation marquait le début d'un programme destiné à constituer une cellule de juges et de magistrats spécialisés afin d'assurer l'efficacité de l'ensemble des activités de lutte, depuis la détection et la répression jusqu'aux jugements en passant par les poursuites. En septembre, l'ONUDC a détaché un expert juridique auprès du Ministère de la justice pour appuyer ses activités dans le secteur de la justice et accroître l'impact de ses projets d'assistance technique dans les domaines de la réforme du système pénitentiaire, de la formation des fonctionnaires, du conseil juridique et de l'application des normes juridiques internationales en matière de justice pénale.

VII. Activités de la Commission de consolidation de la paix et du Fonds pour la consolidation de la paix

21. Au cours de la période considérée, la formation Guinée-Bissau de la Commission de la consolidation de la paix a poursuivi son action. La Représentante permanente du Brésil auprès de l'Organisation des Nations Unies et Présidente de la formation Guinée-Bissau, Maria Luiza Ribeiro Viotti, s'est rendue dans le pays du 7 au 12 septembre afin d'être présente à la cérémonie d'investiture du Président Sanha et d'engager des consultations avec les principales parties prenantes nationales au sujet des missions prioritaires du Cadre stratégique pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau. À la suite de sa visite, le Gouvernement a donné, principalement par l'intermédiaire du Ministère de l'économie, une nouvelle impulsion à l'équipe spéciale qui avait participé à la rédaction du Cadre stratégique du plan prioritaire en 2008. L'équipe spéciale devrait avoir terminé les préparatifs de l'examen du Cadre stratégique à la fin novembre 2009.

22. Les projets financés par le Fonds pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau ont quelque peu avancé. Le projet du Ministère de la jeunesse et du PNUD de formation professionnelle et d'emploi des jeunes a sélectionné une centaine de jeunes qui vont recevoir une formation en électricité, construction, réparation automobile, réfrigération et climatisation et couture. Cent autres jeunes ont été formés à Bissau à la création et à la gestion d'entreprises, et 80 ont été choisis pour préparer des propositions commerciales en vue d'un financement par certaines banques. Cent vingt autres jeunes ont reçu la même formation dans les régions de Quínara, Gabú et Cacheu. Cette formation s'est terminée fin septembre et sera suivie d'un deuxième programme consacré à la préparation de plans d'entreprises. En ce qui concerne le projet du Ministère de la justice et de l'ONUDC, les travaux de réhabilitation de certaines prisons ont débuté en juillet à Bafata et à Mansoa. Dans le cadre du projet de réhabilitation des baraquements militaires du Ministère de la défense et du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets

(UNOPS), le Ministère de la défense a approuvé en septembre la reformulation du descriptif de projet proposé par l'UNOPS.

VIII. Aspects économiques et sociaux

23. La situation économique et budgétaire reste fragile, mais certains signes sont encourageants. Le recul de l'économie sera inférieur de 0,4 % au 1,3 % attendu selon les prévisions initiales, grâce en grande partie aux exportations de noix de cajou (la principale denrée d'exportation) qui ont atteint le volume record de quelque 132 000 tonnes. Le Gouvernement paie régulièrement ses fonctionnaires, mais leur doit encore trois mois de traitement pour l'année 2008. Il a annoncé que le revenu national avait augmenté de 12,2 % dans le premier semestre de 2009 à la suite des mesures prises pour améliorer la collecte de l'impôt. Pourtant, au cours de la période considérée, le décaissement des aides budgétaires des partenaires internationaux a été retardé. Début août 2009, seuls 12 240 000 dollars des 44 millions de dollars annoncés pour cette année avaient été décaissés.

24. Le 16 juin 2009, le Conseil des administrateurs de la Banque mondiale a examiné la Note de stratégie provisoire qui précise les aides apportées par la Banque pour les programmes de réforme 2009-2010 décidés par le Gouvernement bissau-guinéen. Le Conseil a également approuvé un don de 8 millions de dollars à la Guinée-Bissau pour l'aider à appliquer sa stratégie de réduction de la pauvreté. Le 19 juin, le Fonds monétaire international (FMI) a approuvé un troisième programme d'assistance d'urgence après conflit pour un montant d'environ 2 740 000 dollars. Il a estimé que les récents progrès des réformes structurelles engagées pour améliorer la discipline budgétaire étaient encourageants et démontraient que les autorités avaient la capacité voulue pour exécuter le programme proposé. Il a toutefois recommandé que la Guinée-Bissau accélère le rythme de la réforme budgétaire de manière à renforcer ses capacités et instaurer un climat de confiance économique. Les bons résultats du programme d'assistance d'urgence après conflit et la création d'une facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance sont restés des priorités pour le Gouvernement en 2009.

25. Le 9 septembre, la Banque africaine de développement (BafD) et le Gouvernement bissau-guinéen ont signé un accord de don pour un montant de 12 millions de dollars assorti d'un projet d'appui au renforcement des capacités des administrations publiques qui permettra d'améliorer la qualité et le contenu de la formation des fonctionnaires et de moderniser et accroître les moyens des entités économiques et financières bissau-guinéennes. Dans le cadre de cet accord, la BafD et le PNUD ont élaboré un programme conjoint de renforcement des capacités nationales de planification, suivi et évaluation et de coordination des aides. Le PNUD exécutera la composante du programme financée par la BafD.

26. L'année scolaire 2008/09 a été prolongée jusqu'à la fin août 2009 pour compenser le temps perdu en raison de la reprise tardive des cours et des grèves d'enseignants. Le Gouvernement et les enseignants sont parvenus à un compromis, mais le montant des arriérés de traitement dus aux enseignants recrutés avec des contrats temporaires reste élevé et la nouvelle année scolaire qui a débuté en octobre 2009 risque fort d'être perturbée.

27. Bien que le Gouvernement s'efforce de mieux encadrer les prix des aliments les plus courants, le prix de la denrée de base, à savoir le riz, a augmenté de 20 à

30 % en moyenne au cours des 12 derniers mois. Celui des autres céréales reste lui aussi relativement élevé. Le volume des importations commerciales de riz est estimé à 84 521 tonnes, pour une production nationale de l'ordre de 53 208 tonnes. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Programme alimentaire mondial (PAM) s'efforcent de soutenir la riziculture locale avec un programme Vivres-contre-travail de remise en état de 2 156 hectares de terres cultivables dans la région septentrionale d'Oio. La Banque mondiale a financé des projets Vivres-contre-travail du PAM en juin et juillet 2009 dans les régions de Bafatá, Biombo, Cachéu, Gabú et Oio, afin de remettre en culture 2 292 hectares de terres et de fournir 68 tonnes de semences à 9 198 ménages bénéficiaires. Outre ces initiatives, le Gouvernement, la FAO, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance et le PAM ont signé un nouvel accord avec le Fonds pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement concernant un projet d'aide nutritionnelle d'une durée de trois ans qui devrait démarrer en octobre 2009 et concerne 20 000 enfants âgés de moins de 5 ans et 15 000 écoliers du primaire.

28. Aucun cas de grippe A (H1N1) n'a été signalé dans le pays, mais les organismes des Nations Unies, sous la conduite de l'OMS, ont aidé le Gouvernement à élaborer des plans de préparation et d'intervention et à renforcer le dispositif de veille nationale et les équipes d'intervention rapide.

29. Le 19 juin, le Gouvernement a réceptionné le pont Euroafricana de São Vicente sur le fleuve Cachéu, construit grâce à des fonds européens. L'ouvrage facilitera la circulation des personnes et des marchandises entre Bissau, le sud du Sénégal et la Gambie; il facilitera aussi le commerce et l'intégration de la sous-région.

IX. État de droit et droits de l'homme

30. Quatre personnes, dont le général Manuel Melcíades Fernandes, ancien chef d'état-major de l'armée de l'air, sont encore détenues par les militaires en relation avec l'attentat à la bombe qui a coûté la vie au général Tagme le 1^{er} mars 2009. Six autres personnes, dont l'ancien Premier Ministre Faustino Imbali, ont été arrêtées et incarcérées par les militaires le 5 juin 2009 en relation avec la tentative de coup d'État supposément déjouée le même jour. L'un des détenus, Antero João Correia, était directeur général du Service de renseignement; il aurait apparemment refusé de signer le communiqué du Service faisant état du putsch du 5 juin. Selon la Ligue bissau-guinéenne des droits de l'homme, les détenus présentent des signes de torture et de mauvais traitements. Le 29 juin, Fausto Imbali et trois autres suspects ont été amenés au bureau du Procureur général où il ont été interrogés par les membres d'une commission créée par ce bureau pour enquêter sur la tentative de putsch présumée. Le 7 juillet, deux des détenus, dont Antero João Correia, ont été relâchés. Fausto Imbali a été libéré sous caution le 12 août pour des raisons médicales; il suit un traitement à l'étranger. Domingos Brosca, le dernier détenu civil, a été libéré le 22 septembre. Les députés Francisco Conduto de Pina et Roberto Cachéu, qui étaient cités dans le communiqué du Service de renseignement, se sont réfugiés dans l'église catholique de Bissau. Après les avoir entendus, la Commission d'enquête nationale chargée d'enquêter sur les assassinats politiques de juin 2009 a annoncé le 14 août qu'aucune charge ne pouvait être retenue contre eux. Malgré cette décision, des militaires ont pénétré dans l'église le 15 août pour tenter d'arrêter Francisco

Conduto de Pina; cette incursion a été dénoncée par les évêques de Bissau et de Batafa dans une lettre adressée au Premier Ministre.

31. Le Premier Ministre a sollicité l'aide de l'ONU pour enquêter sur les assassinats politiques de mars 2009. En réponse à cette demande, l'ONU, l'Union africaine, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et la Communauté des pays de langue portugaise ont tenu de larges consultations en vue d'établir un dispositif international commun d'appui à la Commission chargée d'enquêter sur les incidents. Parallèlement, le BANUGBIS, la CEDEAO, le Bureau du Procureur général et les services de police judiciaire ont tenu des consultations techniques à Bissau en vue de la mise à disposition d'experts légistes, de juristes et autres spécialistes susceptibles d'aider la Commission. Le Gouvernement a également demandé des aides pour instruire les dossiers et assurer la protection des témoins et des enquêteurs nationaux, dont les fonctionnaires de la police judiciaire, le personnel du bureau du Procureur général et les magistrats des tribunaux concernés; cette requête est en cours d'examen.

32. Au cours de la période considérée, plusieurs cas de harcèlement liés aux assassinats politiques de mars et juin 2009 ont été signalés. João de Barros, ancien Secrétaire d'État à la communication et propriétaire du quotidien *Diário de Bissau*, a déclaré à la presse que des individus avaient tenté sans succès de l'arrêter en pleine rue, après quoi il avait été convoqué dans les locaux du Service de renseignement pour avoir publié des reportages sur les assassinats de juin dans son journal. Le Procureur général a également fait état de menaces de mort liées aux événements de mars et juin. Le 12 août, la Ligue bissau-guinéenne des droits de l'homme, s'exprimant à l'occasion de son dix-huitième anniversaire, a dénoncé les récents assassinats de personnalités politiques et autres, l'impunité généralisée, la poursuite des arrestations et des détentions arbitraires, les restrictions de la liberté d'expression et les actes d'intimidation commis par les militaires et les policiers. Elle a fermement demandé au Gouvernement et au haut commandement militaire de faire respecter les droits de l'homme et l'état de droit.

X. Application des résolutions 1325 (2000) et 1820 (2008)

33. Au cours de la période considérée, le Groupe de travail sur la question de l'égalité entre les sexes coprésidé par le BANUGBIS et le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) a continué de fournir un appui pour l'établissement des rapports adressés au Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes et la formulation des politiques nationales d'équité et d'égalité hommes-femmes. Une délégation nationale conduite par la Présidente de l'Institut bissau-guinéen pour la femme et l'enfant, accompagnée de membres du BANUGBIS et du Comité interinstitutions des Nations Unies sur les relations hommes-femmes, a présenté pour la première fois les rapports périodiques combinés de la Guinée-Bissau au Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes réuni à New York pour sa quarante-quatrième session, le 3 août 2009. Dans la perspective de l'élection présidentielle, le BANUGBIS, la Mission et le PNUD ont apporté une aide financière au Programme politique des femmes pour une campagne nationale de sensibilisation à la prévention de la violence et de promotion de la participation des femmes au scrutin.

XI. Sécurité du personnel

34. Le taux de criminalité reste relativement peu élevé. Pourtant, les actes de petite délinquance se sont multipliés au cours de la période considérée. Trois cambriolages et trois vols sur la voie publique commis au détriment de fonctionnaires de l'ONU ont été signalés.

XII. Bureau intégré des Nations Unies en Guinée-Bissau

35. En application de la résolution 1876 (2009) du Conseil de sécurité, le Département des affaires politiques, le Département de l'appui aux missions et le Département des opérations de maintien de la paix ont pris des dispositions provisoires pour établir le Bureau intégré des Nations Unies en Guinée-Bissau (BINUGBIS), le 1^{er} janvier 2010. Face à la nécessité d'assurer en temps voulu une transition sans heurt, notamment en ce qui concerne le recrutement du personnel du Bureau intégré, la capacité actuelle du BANUGBIS a été renforcée par déploiement d'un chef de bureau et d'un spécialiste de la planification stratégique. Le budget global du nouveau Bureau d'appui intégré a été établi; son examen par l'Assemblée générale est en cours. De plus, le Département de l'appui aux missions apporte son concours au BANUGBIS dans son projet d'élaboration d'un plan de transition détaillé.

36. Une équipe de six membres de la Force de police permanente des Nations Unies a été déployée en Guinée-Bissau du 2 au 30 juin 2009. Le principal objectif était d'aider le BANUGBIS à faire une évaluation et un plan stratégique en vue de la création du BINUGBIS, qui aura des pouvoirs de police plus étendus. L'équipe a tenu plusieurs réunions avec les autorités nationales, des acteurs de la société civile, des représentants de la communauté internationale, les membres de la mission UE/réforme du secteur de la sécurité et les partenaires internationaux concernés, ainsi qu'avec l'équipe de pays des Nations Unies.

37. Les échanges ont porté sur la réforme, la restructuration et la reconstitution des forces de police et autres services d'ordre dans le cadre de la réforme du secteur de la sécurité. Une équipe de cinq agents de la Force de police permanente a été déployée à Bissau le 12 octobre afin d'aider le BANUGBIS à mettre au point la planification stratégique et opérationnelle. Il est question qu'elle appuie également le BINUGBIS durant le premier trimestre 2010 afin d'assurer le passage sans heurt au nouveau mandat et le démarrage efficace de la composante de police élargie de la Mission.

38. Le groupe de travail interorganisations sur la Guinée-Bissau présidé par le Département des affaires politiques a continué de se réunir au cours de la période considérée afin de préparer la mise en place du bureau intégré et de guider notamment la formulation d'un cadre stratégique intégré pour l'action future du système des Nations Unies en Guinée-Bissau.

XIII. Observations

39. Je félicite le peuple et le Gouvernement bissau-guinéens, ainsi que la Commission électorale nationale et les forces de défense et de sécurité, d'avoir su conduire dans le calme une élection présidentielle parfaitement organisée qui a marqué un pas important vers le retour à la stabilité et à la sécurité. Je remercie les partenaires internationaux qui ont fourni dans les délais voulus l'assistance nécessaire à la Commission électorale et aux autres institutions nationales concernées.

40. Je relève au passage que le taux d'abstentions record observé lors de ce scrutin pourrait être un signal traduisant le mécontentement, la déception et la désillusion des électeurs face à des élections successives qui ne produisent pas à ce jour les dividendes concrets de la paix et du développement. J'exhorte donc les responsables politiques à cultiver le dialogue et à rendre compte de leur action devant le peuple afin de renforcer la démocratie en Guinée-Bissau et de rétablir la confiance des citoyens dans leurs représentants et le processus démocratique.

41. Je note avec satisfaction que l'Assemblée nationale va tenir une conférence nationale de réflexion sur les causes sous-jacentes du conflit et sur les mécanismes et les stratégies à mettre en place pour prévenir les tensions. Je recommande vivement que cette importante initiative soit largement ouverte et fasse fond sur les programmes de dialogue national. Il est primordial de profiter de l'impulsion donnée par la récente élection présidentielle et du climat d'optimisme qui prévaut dans la population, chez les acteurs nationaux et dans la communauté internationale pour améliorer la situation sociale et économique de manière à consolider la paix et à réaliser pleinement les droits de l'homme dans le pays.

42. J'encourage vivement le Président, le Premier Ministre, le Gouvernement et les institutions de l'État à travailler de concert pour renforcer le processus démocratique en Guinée-Bissau, promouvoir le respect des droits de l'homme et l'état de droit et répondre aux attentes du peuple, qui aspire à la paix, à la sécurité et au développement socioéconomique. L'expérience montre que tout changement de la donne politique, et notamment tout remaniement de cabinet, peut être un facteur de déstabilisation s'il n'est pas mûrement réfléchi. Les actions prioritaires du Gouvernement, y compris la réforme des secteurs de la défense, de la sécurité, de la justice et de l'administration publique, doivent être menées à bien.

43. La fenêtre d'opportunité qui s'est ouverte en Guinée-Bissau doit être exploitée. L'ONU, grâce notamment à la création du Bureau intégré des Nations Unies en Guinée-Bissau, entend tirer parti de cet élan pour apporter un appui plus solide et plus tangible au Gouvernement et au peuple bissau-guinéens. J'encourage les partenaires internationaux de la Guinée-Bissau à continuer de soutenir le pays à cet égard. Je note que la Commission de la consolidation de la paix poursuit son dialogue avec la Guinée-Bissau; j'espère que, de même que le Fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix, elle continuera dans ce sens en explorant les possibilités de synergie avec les institutions de Bretton Woods et la Banque africaine de développement. Il importe également que les autorités nationales et leurs partenaires internationaux coordonnent leurs efforts de manière à mobiliser et utiliser les ressources disponibles dans une optique d'impact maximum.

44. Je note avec satisfaction que le nouveau Président et son équipe gouvernementale ont réaffirmé leur intention d'enquêter sur les assassinats politiques de mars et juin 2009. L'aboutissement des enquêtes en cours contribuera à combattre l'impunité, favorisera la justice et la réconciliation nationale, améliorera l'image de la Guinée-Bissau et rétablira la confiance de la communauté internationale quant aux capacités des autorités nationales et à leur attachement aux droits de l'homme, à la primauté du droit, au respect de la légalité et à l'administration de la justice. À ce propos, les autorités nationales doivent poursuivre leurs consultations avec l'Union africaine, la CEDEAO et la CPLP de manière à trouver des appuis internationaux pour leurs investigations.

45. J'aimerais pour conclure féliciter le personnel du BANUGBIS dirigé par mon représentant Joseph Mutaboba, de même que toute l'équipe de pays des Nations Unies, pour l'important travail qu'ils continuent d'accomplir en Guinée-Bissau.
